



## **JAMREP**

Programme d'éducation thérapeutique  
destiné aux Jeunes Adultes présentant une Maladie Rare à  
Expression Psychiatrique

CRMR GénoPsy  
Centre Hospitalier Le Vinatier  
Coordinatrice du programme Emilie FAVRE  
Contact : [emilie.favre@ch-le-vinatier.fr](mailto:emilie.favre@ch-le-vinatier.fr), tel : 04 37 91 50 13

# Programme JAMREP

## L'ETP, qu'est ce que c'est ?

La loi dit que toutes les personnes qui ont des maladies chroniques peuvent bénéficier d'un programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP).

Dans un programme d'ETP on apprend à mieux se soigner et mieux vivre avec la maladie.

*Consultez le site de l'HAS pour obtenir plus d'information sur l'organisation et la dispensation des programmes d'ETP.*

## Le programme JAMREP

Le programme JAMREP a été créé pour les jeunes adultes qui présentent une maladie génétique avec des symptômes psychiatriques (comme l'anxiété, la tristesse, l'agressivité, l'hyperactivité, le manque d'envie, les hallucinations, ...).

Les jeunes ont souvent envie de devenir indépendant, de faire les choses tout seul. Mais cela est parfois plus difficile quand on a des difficultés cognitives ou psychiatriques.

Le programme JAMREP permet d'apprendre à faire plus de choses seuls et à savoir comment faire pour avoir de l'aide quand c'est nécessaire.

Il est possible de participer à un ou plusieurs modules :

- prendre soin de soi
- vivre avec les autres
- s'épanouir dans sa vie intime et affective

## Qui peut participer ?

Pour participer il faut :

- avoir une maladie génétique avec des symptômes psychiatriques
- Avoir des difficultés cognitives légères
- avoir entre 16 et 30 ans
- ne pas habiter trop loin du service GénoPsy
- Être d'accord pour participer

## En pratique

- D'abord, il faut en parler à un professionnel du service GénoPsy ou à la coordinatrice du programme.
- Ensuite, un rendez-vous est fixé pour réaliser un « bilan éducatif partagé » : le jeune rencontre un professionnel pour parler de ses connaissances, de ses projets. Le jeune décide s'il souhaite participer et à quel module.
- Le jeune vient dans le service pour réaliser le module choisi. Les séances sont réalisées en petits groupes, une fois par semaine, pendant environ 12 semaines.
- A la fin, un « bilan individuel » est réalisé pour faire le point sur ce qui a été appris et ce qu'il est possible de faire ensuite.

Pour participer ou poser vos questions, contactez Mme Emilie FAVRE

emilie.favre@ch-le-vinatier.fr  
tel : 04.37.91.50.13

# les modules du programme

## Le contenu des modules



### Prendre soin de soi

Ce module permet d'apprendre à prendre soin de santé psychique.

- savoir quand la crise arrive
- Connaître les choses et les personnes qui peuvent aider
- Mieux comprendre à quoi servent les médicaments
- Savoir ce qu'il faut faire pour être en bonne santé psychique



### Vivre avec les autres

Ce module permet d'apprendre à mieux échanger avec les autres

- savoir quelle sont les émotions des autres et y réagir correctement
- Développer son réseau de connaissances et d'amis
- S'affirmer, savoir donner son avis
- Connaître les droits et responsabilités quand on est adulte



### S'épanouir dans sa vie intime et affective

Ce module permet d'apprendre à être bien dans les relations intimes et la sexualité.

- Connaître comment fonctionne le corps
- Savoir comment se passent les relations sexuelles
- Agir et réagir de façon correcte avec les autres
- Savoir ce qu'il faut faire pour sa santé sexuelle
- Apprendre des informations sur la grossesse et la transmission des maladies génétiques

## Les règles importantes pendant les séances

- Je peux dire toutes les questions que je me pose.
- Si je ne comprends pas quelque chose, je demande une explication
- Chacun peut avoir un avis différent, certaines personnes ne pensent pas comme moi.
- Je respecte les autres en étant toujours poli et calme
- Si je connais déjà des choses, je peux les expliquer aux autres
- Je viens à toutes les séances du module auquel je participe

*JAMPREP, programme d'ETP autorisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes*

Pour participer ou poser vos questions, contactez  
Mme Emilie FAVRE  
[emilie.favre@ch-le-vinatier.fr](mailto:emilie.favre@ch-le-vinatier.fr)  
tel : 04.37.91.50.13

Lieu de dispensation du programme :  
Centre GénoPsy  
CH Le Vinatier  
95 bd Pinel BP 30039  
69678 BRON Cedex

